



Aime-la-Plagne

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Accusé de réception en préfecture
073-200055762-20230629-DEL2023-066-DE
Date de télétransmission : 07/07/2023
Date de réception préfecture : 07/07/2023

Délégation de Service Public - Rapport

Le modèle ci-dessous peut être complété, copié ou repris dans un autre document.

Il peut être accompagné de tout document que le délégataire souhaite porter à l'attention du Conseil municipal.

*Il doit être remis à la commune pour le dernier exercice comptable clos **avant le 1^{er} juin 2023** et sera présenté à une prochaine séance du Conseil municipal.*

1. Principales caractéristiques de la DSP :

- Garderie de l'école de VILLETTE
- Missions : organisation et gestion de la garderie périscolaire
- Horaires et tarifs :
 - Matin : 7h30 - 8h20 / 1€
 - Midi : 11h45 - 12h15 / 0.50€
 - Soir : 16h30 - 18h30 / 1.50€

2. Comptes pluriannuels

Comptes de résultats de chaque année du contrat (2019/2020/2021/2022) soit en complétant le tableau en annexe, soit via un autre document.

3. Analyse de l'exploitation du service :

- Périodes d'ouvertures et principaux horaires :

La garderie est ouverte les jours d'école, soit le lundi, mardi, jeudi et vendredi hors jours fériés et vacances scolaires. Le matin à partir de 7h30, le midi de 11h45 à 12h15 et le soir jusqu'à 18h30.

- Principaux tarifs :

Matin = 1€ / Midi = 0.50€ / Soir = 1.50€

- Fréquentation :

La fréquentation moyenne pour ces 4 dernières années se répartit comme suit :

Matin : 10 enfants / Midi : 4 à 5 enfants / Soir : 10 enfants

- Autres éléments (communication, personnel, etc.)

La garderie communique essentiellement par mail avec les parents. Les inscriptions se font par papier au plus tard 48h à l'avance.

2 agents sont affectés à la garderie par la commune, 1 de de 16h30 à 17h30 et la 2ème de 17h30 à 18h30.

4. Conditions d'exécution du service :

- Améliorations apportées au(x) Bâtiment(s) / matériel acquis :

Achat de jeux de cours et d'intérieur tel qu'une table de ping pong, un circuit de voiture, de la pâte à modeler...

- Faits marquants :

Problème de règlement des factures par certaines familles, hors délais ou en regroupant plusieurs mois.

5. Conclusion : perspectives pour 2023-2024

Afin d'améliorer et faciliter la gestion de la garderie nous envisageons de mettre en place un système d'inscription (peut être en ligne) avec règlement lors de l'inscription.

Nous souhaitons également mettre en place un système d'aide aux devoirs pour la rentrée 2023/2024.